

<https://web.sntrscgt.fr/spip.php?article3231>

LE 27 JANVIER, TOUTES ET TOUS DANS LA GRÈVE ET LES MANIFESTATIONS INTERPROFESSIONNELLES !

- PUBLICATIONS - Tracts et Communiqués - Communiqué Intersyndical ESR -
Date de mise en ligne : lundi 17 janvier 2022

Copyright © SNTRS-CGT - Tous droits réservés

LE 27 JANVIER, TOUTES ET TOUS DANS LA GRÈVE ET LES MANIFESTATIONS INTERPROFESSIONNELLES !

**POUR LA DÉFENSE DU SERVICE PUBLIC DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE
POUR L'AMÉLIORATION DE NOS SALAIRES, DE NOS CONDITIONS DE TRAVAIL ET D'ÉTUDES
POUR EN FINIR AVEC LA PRÉCARITÉ**

À nouveau, le contexte sanitaire particulièrement pesant de ce début d'année 2022 vient démontrer la place essentielle qu'occupent les services publics dans notre société. Mais après des décennies d'austérité, encore aggravée au cours de ce quinquennat, ces services publics sont aujourd'hui exsangues et le manque de moyens et les sous-effectifs chroniques ne leur permettent plus de fonctionner correctement. Seul l'engagement des agent-es du service public, au prix d'une surcharge de travail considérable, leur permet d'assurer l'ensemble de leurs missions. Mais l'épuisement guette et il convient de leur attribuer d'extrême urgence les moyens indispensables et de faire preuve d'anticipation dans les mesures à mettre en œuvre.

À l'évidence, le gouvernement persiste dans ses choix, que ce soit en matière de gestion du personnel, de politique salariale et de manque d'attractivité des métiers. Les mesures permettant de faire fonctionner les établissements de l'ESR dans des conditions de sécurité sanitaire renforcée (mise à disposition généralisée de masques FFP2 et d'auto-tests, déploiement de capteurs de CO2 et de purificateurs d'air...) sont mises en œuvre de manière très inégale dans les établissements, voire pas du tout ou de manière très allégée, en fonction des choix et des moyens spécifiques disponibles. La désorganisation actuelle et la surcharge de travail occasionnées par des consignes venant du ministère, floues et tardives, concernant à la fois les examens et les enseignements, et le manque de moyens spécifiques associés à ces consignes en sont une nouvelle manifestation. Les membres du personnel sont à bout, les étudiant-es sont maintenu-es dans l'incertitude, et l'inanité des réponses données par le gouvernement ne fait qu'accroître le ras-le bol et la fatigue. **La mobilisation historique de ce jeudi 13 janvier dans le secteur de l'éducation en est une conséquence et doit être élargie à l'occasion du 27 janvier.**

Dans un contexte épidémique qui dure, la continuité des services publics repose principalement sur l'engagement de leurs agent-es. Pourtant, les salaires, les pensions et les aides et allocations continuent de stagner ou même de baisser au regard de l'inflation, de décrocher par rapport aux qualifications, dans le privé comme dans le public. L'augmentation du coût de la vie pour toutes et tous, pèse toujours plus sur les jeunes, les actifs et actives, les demandeur-ses d'emploi et les retraité-es.

Depuis près de deux ans maintenant, le personnel de l'ESR subit de plein fouet la crise sanitaire et sa gestion catastrophique par le ministère et le gouvernement, situation qui entraîne aussi la mise à mal des collectifs de travail.

Les organisations signataires appellent à se réunir sur nos lieux de travail en assemblée générale ou en heure d'information syndicale afin de mettre en débat nos conditions de travail et nos revendications et porter collectivement des perspectives de mobilisation.

Elles appellent tous les membres du personnel de l'ESR et tou-ttes les étudiant-es à participer à la journée interprofessionnelle du 27 janvier en se mobilisant par la grève et les manifestations pour défendre le service public, les salaires, les emplois, les droits des salarié-es et la protection sociale.

En complément des motifs évoqués dans l'appel interprofessionnel, elles appellent en particulier à se mobiliser :

- pour contrer le démantèlement du service public de l'ESR aggravé par la loi de programmation de la recherche (LPR) ;
- pour la revalorisation indiciaire des salaires et des carrières de toutes les catégories de personnel, la revalorisation des rémunérations des vacataires et des chargé-es de cours, des contrats doctoraux et d'ATER, et pour l'arrêt de l'individualisation des rémunérations et de la mise en concurrence via les primes (RIFSEEP et RIPEC) ;
- pour l'arrêt de la contractualisation des personnels - renforcée par la création des chaires de professeur junior et les CDI de mission et de chantier - et pour la titularisation de toutes et tous les contractuel·les sur mission pérenne ;
- pour la défense des statuts et l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes ;
- pour un plan d'urgence dans l'enseignement supérieur et la recherche avec une programmation budgétaire permettant le recrutement massif de titulaires et l'embauche des jeunes chercheur·ses aujourd'hui sans emploi, la création de places supplémentaires dans les formations et la rénovation massive des locaux nécessaires à l'accueil indispensable sur site de toutes et tous les étudiant·es pour la totalité de leur formation ;
- pour de meilleures conditions de travail et d'études ;
- pour une augmentation significative du financement de base des activités de recherche ;
- pour le libre accès de toutes et tous à l'enseignement supérieur, la fin de la sélection et un droit effectif à la poursuite d'études ;
- pour une réforme des bourses ambitieuse, la fin de la hausse des frais d'inscription et la gratuité des formations permettant l'autonomie des étudiant·es ;
- pour les libertés académiques et la défense de tout le personnel de l'ESR.

Le 17 janvier 2022

Signataires : SNTRS-CGT, CGT FERC SUP, CGT INRAE, SUD RECHERCHE, SUD EDUCATION, FO ESR, SNESUP-FSU, SNEP-FSU, SNASUB-FSU, SNCS-FSU, SNETAP-FSU, UNEF, L'ALTERNATIVE.



Appel intersyndical ESR 27janv22